

L'ASSOCIATION,

Journal de la Nièvre.

Politique. — Industrie commerciale et agricole. — Jurisprudence. — Littérature.

Ce JOURNAL paraît le Jeudi et le Dimanche. On s'abonne à Nevers au bureau du Journal, et chez tous les Directeurs de Poste. — Prix de l'abonnement : Pour le département, 20 fr. pour un an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. — Hors du département, 24 fr., 12 fr., 6 fr. 50 cent. — Prix des insertions, 25 cent. la ligne. — Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. C. GAUVIN, rédacteur en chef, rue St-Martin, N° 3. — Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces, au bureau du Journal, rue des Merciers, N° 16. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

NEVERS.

DISCOURS DU TRÔNE.

Programme du Ministère.

Le cabinet qui se glorifiait de son origine parlementaire et de la majorité dévouée à sa politique, est tombé tout à coup devant une autre volonté que la volonté des Chambres.

Quel intérêt si pressant a commandé cette soudaine dérogation aux règles ordinaires de la constitution ? Pour que la Couronne, en présence de l'étranger et en l'absence des Chambres, subît la périlleuse nécessité d'un changement de ministère, il a fallu des motifs plus graves encore que les dangers d'une telle situation. Ces motifs, ne les demandons pas au discours que la France vient d'entendre : la forme parlementaire et la forme diplomatique ont cela de commun qu'elles sont faites pour déguiser la pensée et non pour la rendre explicite ; cherchons-les plutôt dans le rapprochement des faits qui signalaient la politique du dernier ministère avec les paroles qui doivent servir de programme au nouveau.

Fruit de la victoire remportée par les partisans du gouvernement parlementaire sur les champions du gouvernement personnel, le ministère Thiers avait usé de modération et de générosité envers les vaincus. Chose remarquable ! ses avances conciliatrices accueillies par l'ancienne opposition étaient repoussées avec un turbulent dédain par les conservateurs et la cour ; M. Barrot et les siens avaient abandonné débonnairement leur programme de réforme et s'étaient faits ministériels, tandis que le parti qui s'intitule conservateur s'était fait opposant. Vis-à-vis de l'étranger, ce ministère faisait au moins simulacre de résistance à l'exécution du traité du 15 juillet ; ses armements, si lents qu'ils fussent, étaient une protestation, et si ses temporisations ont plus d'une fois excité la véhémence indignation de ceux qui sentaient plus vivement que lui l'insulte faite à notre orgueil national, il est juste de reconnaître qu'il ne restait pas complètement étranger au sentiment de notre honneur outragé.

Eh bien ! c'était trop. Il est un parti qui depuis dix ans vit de ce double principe : concessions à l'étranger, résistance à l'esprit national. Ce parti s'est alarmé de l'attitude que le ministère Thiers avait prise, et sans nul souci des Chambres, à la veille même de leur réunion, il a réussi par ses sourdes intrigues à le renverser.

Certes, nous ne sommes pas les défenseurs de M. Thiers ; sa politique ne nous a pas séduits ; nous en avons blâmé la faiblesse, et quand nous entendions le canon de Beyrouth insulter à la France, il se peut que, dans la vivacité de notre ressentiment, nous ne lui ayons pas assez tenu compte des entraves qui embarrassaient sa marche. Mais enfin, à cette politique désavouée comme trop progressive, trop audacieuse sans doute, quelle politique vient

opposer le parti qui a triomphé en dehors du parlement ?

Le discours destiné à formuler les principes de la politique nouvelle est plus significatif par ce qu'il tait que par ce qu'il exprime. Le ministère Guizot-Soult proteste de sa sollicitude pour la dignité de la patrie, et cependant les faits si graves qui viennent de s'accomplir le laissent indifférent et muet ; il ne trouve pas dans son indignation ou dans sa douleur un seul mot à dire contre le traité du 15 juillet conclu à l'exclusion de la France, contre le bombardement de Beyrouth, notre drapeau tricolore criblé sur le toit de notre consul par les boulets anglo-autrichiens, l'invasion des alliés dans la Syrie et l'enlèvement de l'émir traîtreusement acheté. Tout cela importe trop peu à notre dignité pour qu'il soit utile d'en parler. Le ministère n'en continue pas moins d'espérer que la paix générale ne sera pas troublée, et il compte sur l'appui des Chambres pour l'aider à la maintenir.

Ainsi, les armements de M. Thiers, tout timides qu'ils étaient, reçoivent un éclatant désaveu. La chambre en appréciera les motifs ; on lui demandera un bill d'indemnité pour les dépenses que ces préparatifs de guerre ont occasionnés et son concours pour le maintien de la paix !

La paix, quand on est menacé, outragé par une coalition insolente ; la paix quand on s'est préparé à la guerre ! Sur qui retombera toute cette honte ? Attendons les explications qui vont être portées à la tribune ; peut-être ne cacheront-elles pas toute la vérité.

Notons toutefois qu'en témoignage de leur sollicitude pour la dignité nationale, nos ministres qui n'ont pas senti l'affront de Beyrouth, tournent leur belliqueuse colère contre la république Argentine. Il faut bien utiliser les armements maritimes de M. Thiers.

Quant à la politique intérieure, le langage du discours officiel est plus explicite. Il s'agit de réprimer les passions anarchiques, et le gouvernement trouvera, dans les lois existantes, les armes nécessaires, des moyens suffisants de répression. Qu'est-ce à dire ? que signifie ce langage renouvelé des temps où l'émeute grondait dans la rue et mêlait déplorablement sa voix menaçante aux controverses de la tribune et de la presse ? Où sont les désordres suscités par des passions anarchiques et qui forcent de recourir exceptionnellement à l'emploi de mesures répressives ? L'attentat Darmès n'a certainement pas motivé ce redoutable paragraphe ; il n'était besoin, pour un crime isolé, pour un crime unanimement flétri, de crier à l'anarchie et de courir aux armes. Si donc, l'émeute n'est pas dans la rue, où sont les passions anarchiques ? dans la presse.

Toute la pensée du nouveau cabinet est là. Le système de résistance va recommencer ; le signal de la bataille désespérée conseillée par la Presse est donné. Le jour où M. Thiers est tombé, l'Echo de la Nièvre, aussi prompt à l'attaquer qu'il l'avait été aux jours du pouvoir à lui jeter son encens, n'a-t-il pas signalé le danger d'un système de

concession et de tolérance ? Nous sommes donc bien avertis ; la guerre que le ministère veut faire est une guerre d'extermination aux principes qui ne sont pas les siens. Que l'étranger, que les alliés exterminent Mohammed-Aly à leur aise ; le cabinet se préoccupe d'un soin bien autrement grave, il faut qu'il extermine les passions anarchiques. L'intérêt de la question d'Orient, l'intérêt de notre dignité nationale, tout s'efface devant l'intérêt de cette lutte nouvelle.

Le discours qui vient d'ouvrir la session des chambres peut donc se résumer ainsi : paix aux ennemis de la France, guerre aux ennemis du ministère.

Et dans les rangs adverses, le ministère rencontrera pour premiers ennemis à combattre les hommes d'état qu'il vient de mettre à l'écart, les Thiers, les Jaubert, les Rémusat, les Barrot, tous ceux, en un mot, qui formeront un jour cette coalition puissante pour défendre les droits du parlement contre les empiétements de la cour. Ce sont là les anarchistes qu'il a fallu renverser pour leur ravir une victoire dont certes ils n'abusaient guères, ce sont là les anarchistes dont il faut maintenant réprimer les passions.

Et le chef du cabinet qui leur déclare cette guerre énergique, quel est-il ? c'est M. Guizot, M. Guizot leur instigateur et leur complice !

Puisse cette lutte se vider sans qu'aucune agitation extraordinaire vienne y apporter une diversion funeste ! Tous les organes du parti national s'efforcent de calmer l'irritation des esprits et d'empêcher une collision qui provoquerait d'un côté d'impitoyables rigueurs, en même temps qu'elle inspirerait de l'autre d'injustes méfiances et ferait douter des idées d'ordre qui nous animent. Le ministère de l'étranger ne peut se soutenir que par l'émeute ; l'émeute n'a profité qu'au pouvoir ; le pouvoir seul peut en retirer quelque profit.

Pour nous qui défendons nos principes au sein d'un pays exempt, Dieu merci, de ces agitations violentes, pour nous qui avons la confiance de notre force et de notre droit, nous ne céderons ni à de perfides excitations, ni à une intimidation impuissante. Notre polémique sera modérée, convenable et ferme. Bien persuadés qu'une forme irritante aigrirait les esprits au lieu de les ramener, et que le raisonnement lui-même parvient difficilement à convaincre, nous emploierons surtout la logique bien plus persuasive des faits ; et en les signalant aux hommes de cœur et de bonne foi qui, comme nous, veulent concilier l'ordre et le progrès, mais qui se trompent sur les moyens d'arriver à la solution de ce problème, nous aurons le droit de leur dire : Voyez d'où viennent l'antagonisme et le désordre qui depuis dix ans troublent notre société politique, et dites si un pouvoir parlementaire plus fort n'aurait pas empêché la nouvelle réaction qui commence !

Feuilleton de l'Association.

Mort du Sultan Mahmoud.

Suite et fin.

Le 27 juin eut lieu la sixième consultation, à laquelle M. Millingen (1) fut convoqué. L'hekim-bachi entretenait les médecins des progrès de la maladie depuis leur dernière visite. Les attaques de fièvre avaient été plus violentes, et sous leur influence le Sultan s'était trouvé, la nuit précédente, dans un état d'étourdissement absolu. En effet, paraissant ne plus distinguer et ne plus entendre, il prononçait des sons inarticulés et des paroles incohérentes, parmi lesquelles plus d'une fois on crut démêler le nom de son odieux adversaire, le nom de Méhémet-Ali. Pour mieux persuader qu'il n'était point malade, il refusait de prendre tout médicament. Il ne voulait personne auprès de lui, rendait inaccessible la prostration de sa majesté, et ne souffrait pas la présence de ses plus proches. Le mari de sa fille aînée avait sollicité la grâce d'être admis ; deux mots prononcés d'une voix rauque et forte avaient à peine précipité Halil de l'entrée de la chambre aux pieds du Sultan qu'un geste impérieux repoussa Halil hors du mystérieux sanctuaire d'un monarque mourant. Dans ces circonstances critiques, l'hekim-bachi s'était décidé, ce qu'il n'avait jamais fait, à ne pas quitter, même de nuit le kiosque impérial ; de son côté Riza-Bey fit connaître que Mahmoud continuait à vouloir prendre lecture de toutes les dépêches venues de la Porte, et avait dicté lui-même chacune des réponses, comme s'il eût joui de sa pleine santé, réponses, portant l'empreinte du désordre de ses fonctions intellectuelles. Mahmoud était jusqu'au bout le Padischah, le maître, l'arbitre suprême de l'empire.

Pendant que les autres médecins attendaient dans un appartement voisin, le docteur anglais fut introduit dans la chambre du Sultan. Ce prince était étendu sur un lit, se tenant couché tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, la tête soutenue par plusieurs oreillers. Sa respiration était laborieuse, ses efforts de toux imparfaits. Les saillies osseuses de

sa longue figure s'accusaient fortement au milieu des ruines d'une profonde maigreur. Dans son orbite dévastée l'œil était vitré. Tandis qu'il livrait son pouls au médecin, ses regards restaient fixement attachés sur les pages qui, pour tempérer la chaleur excessive dont il se plaignait, faisaient constamment jouer deux énormes éventails. Ses mains étaient tremblantes, ses extrémités éteintes, couvertes d'une transpiration froide et visqueuse. La lumière lui était tellement insupportable, que lorsque M. Millingen, afin de mieux examiner la langue, eut fait entrer ouvrir les rideaux, d'un signe il l'ordonna qu'on les refermât à l'instant. La langue, d'un rouge foncé sur les bords, était empâtée d'un enduit jaunâtre, les dents couvertes d'une croûte fuligineuse, les lèvres sèches. Dévoré de chaleur, il n'éprouvait presque pas de soif. Toute sa physiologie avait les caractères de l'ivresse. Il ne comprenait les questions qu'imparfaitement ou n'y répondait qu'en termes vagues et décousus. Quoiqu'il eût déjà vu M. Millingen, que peu de mois auparavant, durant la maladie du prince héréditaire, il avait invité à prendre part aux consultations, il ne le reconnut point. Au lieu de répondre au message dont la sultane Esma (1) l'avait chargé auprès de sa personne, il tourna les yeux vers l'hekim-bachi, et lui demanda s'il n'était pas plus gros que son frère Behdjét-Effendi ou que l'eunuque noir Bekir-Aga, ancien trésorier du sérail. Le docteur ayant interrogé l'un des pages au sujet de quelques renseignements : « Demanda à cet homme, dit le Sultan en s'adressant au page, s'il n'a pas vu, il y a peu de jours, le Sultan Mustapha, mon frère. » Mustapha était son triste prédécesseur, mis à mort par son ordre.

De retour auprès de ses collègues, le docteur anglais jugea qu'il n'y aurait ni convenance, ni prudence à désigner la maladie par le nom qu'il lui avait assigné sans la moindre hésitation. Chacune de ses paroles eût figuré dans le rapport de la consultation, qui devait être transmis au harem impérial aussi bien qu'à la Porte ; l'exposé sincère de la maladie et de ses causes eût été un manque de tact sans aucune espèce d'utilité dans l'état désespéré du Sultan. Il se borna, avec l'approbation de ses collègues, à proposer quelques modifications au traitement indiqué, et se retira avec eux.

D'heure en heure l'état de Mahmoud empirait, et la nuit du jeudi au vendredi se passa dans d'épouvantables angoisses. Le vendredi 28, vers 8 heures du matin, il tomba dans une syncope si profonde, que les personnes qui seules osaient pénétrer dans sa chambre, croyant qu'il

avait rendu le dernier soupir, remplirent le voisinage de leurs cris et de leurs gémissements. Le harem impérial, qui habitait une maison de campagne à proximité de la résidence du Sultan, persuadé de sa mort, partit à l'instant sous la surveillance des eunuques pour le palais de Beylerbey ; le bruit en parvint même jusqu'à Constantinople. La désolation régnait dans l'intérieur de Tchamlidja, la stupeur aux alentours. Cependant à midi, du haut du minaret d'une mosquée bâtie en trois jours dans la cour même du kiosque pour l'usage de Mahmoud, le muezzin, annonça la prière publique ; l'imam récita solennellement l'oraison consacrée pour le Sultan mourant ; d'une voix émue, les troupes sous les armes répétèrent *amin*. A cette même heure, la même prière s'élevait au ciel de toutes les mosquées de Constantinople, et partout l'*amin* des vrais croyants y répondait avec ferveur. Revenu peu à peu de sa longue léthargie, le Sultan, derrière les rideaux de sa fenêtre donnant sur la cour, put entendre les vœux adressés pour le salut de ses jours. « A boire, » dit-il en reprenant ses sens.

Rappelé en toute hâte à Tchamlidja, pressé d'appliquer le secours de son art, M. Millingen se défendit d'administrer seul les remèdes qu'il croyait convenables, attendu que, selon lui, le Sultan était dans une situation où les secours les plus énergiques n'auraient d'autre effet que de prolonger sa vie de quelques instants et d'adoucir son agonie. Riza-Bey le déchargea de toute responsabilité en répliquant que tout le monde regardait la mort du Sultan comme inévitablement prochaine ; à cette heure il était uniquement de leur devoir de diminuer autant que possible les souffrances de leur maître, et d'ailleurs chaque moment de gagné dans des circonstances aussi compliquées était pour l'empire même d'un prix incalculable. De telles assurances vainquirent la scrupuleuse réserve du médecin ; il comprenait de quelle importance politique pouvait être l'accomplissement de ses fonctions médicales ; dès lors il n'hésita plus à déclarer son opinion. Selon sa conviction profonde, Mahmoud était atteint du *delirium tremens* ou *erethismus ebrictorum*, maladie qui en général termine l'existence de ceux qui s'adonnent avec excès à l'usage des boissons alcooliques. Or sa propre expérience, confirmée par les observations des médecins d'Europe, lui avait démontré que l'opium, administré pendant la première et même la deuxième période de ce terrible mal, était l'unique moyen d'en ralentir les progrès. Malgré l'état désespéré du Sultan, il était persuadé que ce médicament parviendrait à assoupir ses douleurs et à prolonger de plusieurs heures son existence. A moitié convaincu, balançant encore à permettre cette médication extraordinaire, Riza-Bey exigea la description de cette maladie, afin de reconnaître par

(1) M. Millingen est l'un des médecins qui avaient mérité la confiance de lord Byron à son lit de mort.

(1) La sultane Esma, sœur de Mahmoud et veuve du célèbre capitaine-pacha Kutchuk-Houssein, favori de Selim III.

BULLETIN POLITIQUE.

L'impression produite dans la capitale par le discours de la couronne a été généralement triste. Il n'y avait, nous écrivons, qu'un cri pour protester contre les tendances pusillanimes qui ont présidé à la rédaction du manifeste du cabinet. Jamais paroles prononcées à l'ouverture d'une session n'ont été plus universellement réprochées.

Le langage de la presse est empreint d'une chaude indignation. Tous les journaux indépendants sont unanimes pour déclarer que le discours du trône est l'acceptation du traité du 15 juillet.

« C'est la rougeur au front, dit le *Siccle*, que nous allons rendre compte de l'inconcevable harangue que le ministère de M. Guizot a eu la folie de placer dans la bouche de la royauté. Jamais l'orgueil de la France ne fut aussi profondément humilié, jamais ministres sortis, dans les temps les plus malheureux, du bon plaisir de la cour et du choix des favoris, n'avaient osé tenir au nom de cette noble nation, un langage aussi indigne d'elle. »

« Le discours que le roi vient de prononcer devant les chambres, dit le *Courrier Français*, est le même, à quelques mots près, que le ministère du 1er mars avait repoussé. Jamais on n'a fait parler à une grande nation un langage moins digne d'elle. Le ministère du 29 octobre demande la paix à tout prix. Les alliés la lui feront payer cher. Nous ignorons ce que le ministère attendait de son discours. Il a produit le plus déplorable effet sur la chambre. »

« Nos lecteurs, dit le *National*, partageront sans doute les sentiments d'indignation que nous avons éprouvés en écoutant la lecture de ce discours. Nous avons voulu nous assurer, du reste, que cette impression n'était pas exclusive et solitaire. Nous avons rencontré des hommes appartenant aux opinions les plus diverses, les plus opposées. L'appréciation était unanime. Le ministère de l'étranger a défié toutes les prévisions. Il a dépassé toutes les attentes. Paix au dehors, guerre au dedans, tel est le sens de ce discours. Jamais notre pays ne fut réduit à un tel degré d'abaissement. »

« Jamais, dit le *Commerce*, une déclaration qui compromet autant l'honneur, la sûreté, l'avenir du pays, n'a été faite devant une chambre. Nous venons de donner à l'Europe un témoignage public de notre docilité à toute épreuve. Quant au programme politique du ministère Guizot, c'est une de ces œuvres condamnées dès leur naissance. Rien n'y parle au sentiment national, et il semble écrit sous la dictée de ces feuilles étrangères qui proclament l'impuissance de la France. »

L'*Univers* se demande si l'on entend continuer en Orient le système de modération et de conciliation suivi en Pologne, à Cracovie, à Ancône, dans le Limbourg et le Luxembourg. Cette politique est une abdication définitive de la France dans les affaires du monde.

Le *Constitutionnel* trouve que le discours d'ouverture est une palinodie flagrante, c'est l'abandon de la politique qui a été suivie depuis le mois de juillet. On y reconnaît un désir immodéré de paix, dont l'expression a dû faire sourire les quatre grands ambassadeurs qui assistaient à la séance.

Cependant la honte qu'éprouvent les organes de la cour en dépit d'eux-mêmes, les force au silence. La *Presse* ne dit rien, absolument rien du discours de la couronne. Le *Journal des Débats*, lui, divague — à propos de la question extérieure? Non, à propos de l'attentat de Darmès. Mais il promet de revenir plus tard sur le paragraphe relatif à la question qui agite toute l'Europe.

Nous saurons bientôt si la représentation légale s'associe à l'indignation générale que le débat du ministère a soulevée dans toute la Presse indépendante et dans tout le pays. Puisse-t-il en être ainsi! puisse le cabinet de l'étranger n'être apparu sur la scène politique que pour tomber honteusement devant la manifestation solennelle de l'opi-

lui-même ce qu'elle offrait de ressemblance avec la maladie de son maître. Izzet-Bey, qui comme Riza vivait depuis plusieurs années auprès de Mahmoud, et l'hékim-bachi assistèrent à cette monographie du *delirium tremens*. Quel ne fut pas leur étonnement en écoutant l'exposition de tous les symptômes pathognomoniques de la maladie! A plusieurs reprises ils rendirent témoignage, par leurs exclamations interrompues, et quand le médecin eut fini: « Vous nous retracez les souffrances du Sultan, lui dirent-ils, avec une telle exactitude, qu'il nous serait impossible, à nous qui jour et nuit sommes demeurés à ses côtés, d'en présenter un tableau plus vrai. Hélas! quel malheur que nous ne vous ayons point consulté plus tôt! Il vous aurait été facile de guérir un mal qui vous est si parfaitement connu. »

Sans doute le docteur anglais avait nettement indiqué la cause de la maladie du Sultan: l'excitation nerveuse déréglée, le tremblement des mains, le dégoût des aliments, la répugnance à toute boisson, le désordre des facultés intellectuelles, qui présentait les symptômes de l'ivresse passée en quelque sorte à l'état chronique, avec l'alternative de ses fougues et de son abrutissement, tout appelait cette dénomination de la nosographie, *delirium tremens*. Toutefois cette caractérisation de la maladie n'exclut pas absolument la vérité du diagnostic de M. Neuner et des autres médecins, qui avaient reconnu une affection des pommets, de l'estomac, du foie et des intestins. Le régime de Mahmoud avait incontestablement altéré tous ses organes; seulement, et c'est là ce qui laisse au docteur anglais l'avantage d'un coup d'œil plus pénétrant, ce qui justifie sa réputation de sagacité, son énonciation impliquait positivement la cause première de cette vaste perturbation, en constatant l'apparition dans tous les phénomènes morbides, et dégageait sa scandaleuse et fatale prédominance pour la signaler à toutes les ressources de l'art! Le mabeïn le comprit si bien qu'à l'instant même les autres médecins furent exclus du sérail, et que M. Millingen resta seul chargé de ranimer par ses soins suprêmes la validité presque éteinte du Sultan.

Une potion fut aussitôt préparée, se composant d'une infusion de deux scrupules de valériane dans deux onces d'eau, à laquelle on ajouta soixante gouttes de laudanum. Un quart de cette potion fut administré de demi-heure en demi-heure. A peine le Sultan en eut-il pris la moitié que le calme succéda comme par enchantement aux longs tourments d'une agitation incessante. Le sommeil, qui depuis cinq jours n'avait pas un seul instant fermé ses yeux, appesantit peu à peu ses paupières crispées, et au bout d'une demi-heure il reposait paisiblement. Ainsi quand le Réformateur se mourait des breuvages

nion nationale! Malheureusement le premier acte de la chambre est un acte ministériel. M. Sauzet vient d'être nommé président par 220 voix contre 154 données à M. Odilon-Barrot!

A en croire l'*Echo de la Nièvre*, dont la charité s'efforce d'attirer le pardon du pays sur les membres du nouveau cabinet qui ont figuré, il y a vingt-cinq ans, dans les actes réactionnaires de nos plus tristes annales, il faudrait oublier, maintenant qu'ils sont au pouvoir, ce qu'ils ont pu dire et ce qu'ils ont pu faire dans des jours néfastes pour tous!

Nous concevons que cette morale convienne à l'*Echo*, mais nous doutons fort que le pays porte si loin la clémence.

Quand des hommes qui ont figuré dans les rangs ennemis arrivent aux affaires, dans les circonstances les plus critiques, sans savoir ce que feront ces hommes, le pays a le droit de leur demander compte de leurs antécédents. Les gouvernants sont de fait, sinon de droit, les représentants de la nation à l'étranger; ils sont ses mandataires auprès des gouvernements des autres peuples. Et on ne s'inquiéterait point de leur patriotisme et de leur moralité! Quel est donc le citoyen qui, dans toutes les relations de la vie confierait le soin de sa fortune à un homme ennemi de ses intérêts! En vérité, l'*Echo de la Nièvre* présente au bon sens public de bien pauvres arguments!

Toutefois, supposons que la thèse de l'*Echo* puisse être admise! Soit. Oublions tout le passé. N'interrogeons plus M. Guizot sur ce qu'il allait faire dans les rangs des alliés, qui aujourd'hui nous provoquent encore, ni M. Villemain sur les flagorneries que dans les jours d'invasion il débitait en l'honneur des oppresseurs de la France, ni le vieux maréchal Soult, sur sa défection à la cause de Napoléon qu'il avait si glorieusement servie.

Nous sera-t-il au moins permis de rappeler que ces champions du juste-milieu ont été les agents du système immuable qui, depuis dix années, s'est soumis humblement à la législation internationale des traités de 1815, qui a fait tant de concessions à nos ennemis, en laissant démembrer la Belgique, écraser la Pologne et l'Italie, qui a étouffé dans tant de cœurs tout sentiment de patriotisme, qui a refoulé par la réaction l'indignation et la honte au sein de la génération nouvelle?

Et d'ailleurs, qu'on examine les motifs qui ont fait substituer les hommes du nouveau cabinet aux ministres du 1er mars. N'était-ce pas une raison toute pacifique qui inspirait un discours, si modéré dans les termes, que M. Thiers, pourtant si modéré dans son *memorandum* et dans ses notes, n'a pas osé le signer? N'était-ce point pour servir d'éditeurs responsables à la volonté qui voulait imposer cette harangue, que M. Guizot et consorts ont été appelés? Ne sait-on pas qu'avant de constituer le ministère du 29 octobre, les ambassadeurs des alliés à Paris ont été consultés?

Ainsi donc, non seulement leurs antécédents, mais encore les circonstances actuelles indiquent clairement, sinon le système que suivront MM. Guizot et Soult, du moins le but qu'ils se proposent. Ce but, c'est la paix à tout prix.

Maintenant le discours du trône n'en dit-il point assez?

La politique de M. Guizot jugée par lui-même

Nous livrons aux réflexions de nos lecteurs les citations suivantes d'un ouvrage de M. Guizot, intitulé: *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France*, publié sous la restauration.

Après avoir parlé des révolutions de Naples et du Piémont, M. Guizot ajoute (page 110 à 112):

« Maintenant quelle conduite était prescrite au ministre français? Il lui était prescrit de ne pas souffrir que le débat s'établît de la sorte entre les gouvernements et les peuples, de se placer à la tête des réformes et contre les artsisans des révolutions et contre ceux qui les amènent en refusant les réformes. Il gouverne en vertu d'une charte royale un peuple libre, où les intérêts de la liberté ne sont point révolutionnaires, mais légaux. Il pouvait, il

de l'Europe, on ne suspendit ses douleurs, on n'eût rappelé la vie peut-être qu'en faisant couler dans son sang, irrité pas leurs aères et énergiques saveurs, le breuvage engourdissant de l'Orient. Mahmoud avait fait du vin l'antidote de l'opium; à son tour l'opium redevenait pour lui le contre-poison du vin. Après trois heures de repos, le Sultan se réveilla et crut entendre. Il répandit la joie autour de lui en annonçant qu'il se sentait infiniment mieux. Il s'assit pendant près d'une heure sur son séant, fuma deux pipes et mangea de quelques mets légers. Cette heureuse et soudaine révolution releva tellement l'espoir de ses courtisans que, pour remercier la Providence de cette grâce inattendue, ils lui offrirent vingt-et-un moutons en sacrifice. Sur l'ordre même du Sultan, on fit sortir de quarantaine près de deux cents pèlerins retenus pour dettes, en même temps qu'un firman prescrivait de les faire liquider par le trésor particulier de Sa Hautesse. Vers le soir un brillant feu d'artifice annonça à Constantinople cette heureuse nouvelle.

La nuit du vendredi au samedi fut tranquille, sans autre auxiliaire pharmaceutique qu'une légère infusion de tilleul avec quelques gros d'eau de fleur d'orange et trente gouttes de laudanum en deux fois. Cependant le désordre des facultés intellectuelles avait commencé à reparaitre; quoique la fièvre qui le dévorait deux jours auparavant se fût apaisée, le pouls était redevenu intermittent avec moins de force; le tremblement des extrémités supérieures persistait, et des soubresauts se faisaient remarquer dans les tendons. Sur la demande expresse de Mahmoud, un léger purgatif lui fut donné, mais ne produisit aucun effet, malgré les intercessions du cheikh qui depuis le vendredi avait été mandé au kiosque, afin d'ajouter à l'efficacité des médicaments celle de ses prières. Plus hardi que le médecin anglais, ce saint personnage avait affirmé qu'au bout de sept jours le Sultan, plus fort que jamais il ne l'avait été de sa vie, irait à cheval à la mosquée, et ses prédictions semblaient d'autant plus probables, que l'astrologue du sérail avait déclaré, en réponse aux consultations de la famille impériale et des ministres de la Porte, que si le Sultan survivait à la journée du mardi de la semaine qui venait de s'écouler, il n'y avait plus rien à craindre pour sa vie de toute l'année. De nouveaux feux d'artifices furent tirés dans la soirée du samedi.

Ainsi, grâce aux prédictions de l'astrologie, aux prophéties de la religion, aux signes d'une vitalité forcément provoquée, aux manifestations éclatantes de l'espoir renaissant dans le palais, se propageait le bruit d'une sorte de résurrection miraculeuse de Mahmoud, cependant que s'acheminait vers le kiosque de Tchamlidja le chameau

« devait prétendre à diriger dans l'Europe occidentale le mouvement constitutionnel, à le régler, à mettre la charte sur plus d'un trône. IL A MIS LA CHARTE ET LA FRANCE A LA SUITE DU POUVOIR ABSOLU. Il s'est réduit à l'impossibilité d'opposer la charte à la constitution des cortès, il a subordonné un peuple libre aux peuples qui veulent l'être, et tout son art, tout son effort s'est borné à ne pas parler précisément le même langage que le despotisme pur, et cette conduite si peu digne de la charte et de la France, si contraire aux indications du présent, aux conseils de l'avenir, n'a pas même été spontanée et libre; elle a découlé, nécessairement de la politique intérieure du ministère; SES ALLIANCES LUI EN ONT FAIT UNE LOI. On lui demandait bien davantage, on eut voulu qu'il se précipitât violemment dans l'arrière-garde du despotisme, qu'il compromît contre toutes les constitutions possibles les libertés futures. IL a cru déployer beaucoup de prudence, beaucoup de savoir-faire, en éludant extérieurement cette fouguese impulsion; on lui défendait de se montrer protecteur des peuples. IL a réussi à n'être que l'obscur allié de leur ennemi.

« Qu'est-ce donc qu'une politique qui engendre partout l'impuissance et l'abaissement, qui sépare la France de la cause constitutionnelle ET LA CONDAMNE A NE PARAITRE QU'EN SUBALTERNE DANS LA CAUSE DU POUVOIR ABSOLU? qui lui donne auprès des uns les apparences de la corruption, auprès des autres celle de la nudité?

« Je ne rechercherai point LES DÉTAILS DE CES TRANSACTIONS MISÉRABLES, je fais peu de cas des bruits douteux et des renseignements incomplets. Un jour viendra où nous saurons ce qu'on a dit, ce qu'on a fait, quelles occasions ont été manquées et par quelles pratiques on a servi A CEUX QU'ON DEVAIT PROTÉGER, sans se donner auprès de ceux qu'on a servis, l'autorité de sa force et de son adhésion.

A l'époque où M. Guizot était secrétaire général du ministère de la Justice; son beau frère M. de Vaine était préfet de la Nièvre. Les habitants du département n'ont pas oublié que l'administration de ce dernier a été signalée par des arrestations nombreuses parmi ce qu'on appelait alors les Bonapartistes, et par un système organisé de dénonciation contre les fonctionnaires.

Election municipale de la section du centre.

Les électeurs de cette section sont convoqués pour le jeudi 19 de ce mois, afin de pourvoir au remplacement de M. Wagnien, qui se trouve démissionnaire par le fait de sa nomination à la fonction incompatible de receveur municipal. Cette convocation produit quelque étonnement. Il a semblé à un grand nombre de personnes que la loi ne permettait de pourvoir aux vacances du conseil que lorsqu'il manquait le quart au moins de ses membres. Cette opinion, assez généralement accréditée, n'est pas en harmonie avec les principes. L'article 22 de la loi du 21 mars 1831 porte en effet: « en cas de vacances dans l'intervalle des élections biennales, il devra être procédé au remplacement dès que le conseil municipal se trouvera réduit aux trois-quarts de ses membres. » — Mais cette expression *devra*, qui implique la nécessité de procéder au remplacement des absents quand leur nombre atteint le quart, n'exclut pas la faculté d'y procéder quand le nombre des absents est moindre. Le remplacement à chaque vacance semble rationnel et de droit commun; il faudrait une disposition expresse de la loi pour l'interdire, et cette disposition n'est écrite nulle part.

Au contraire, une instruction ministérielle du 5 avril 1837 fait connaître qu'à la vérité l'exposé des motifs du premier projet de loi, présenté en 1829, annonçait qu'on avait voulu, par une disposition analogue à celle qui est écrite dans l'article 22 de la loi de 1831, éviter le mouvement et les frais d'élections trop fréquentes; mais que ce motif n'a plus été reproduit dans la discussion de la loi nouvelle qui prescrit de compléter le conseil quand il est réduit aux trois-quarts de ses membres, mais ne défend pas de le compléter avant qu'il soit réduit à ce nombre.

noir qui va s'agenouillant devant toutes les portes; ainsi l'Orient figure la mort. Le dimanche matin 30 juin, M. Millingen, voyant décroître l'effet de la stimulation des remèdes et les forces du malade s'affaïsser, déclara à Riza-Bey qu'il croyait impossible que Sa Hautesse vécût encore vingt-quatre heures. Tout ce qu'avait pu l'art était épuisé. Il crut de son devoir de faire la même communication à Halil-Pacha, gendre du Sultan, et à Khosrew, le Nestor des visirs, en les prévenant que, si quelques mesures étaient nécessaires au maintien de la tranquillité publique durant le passage d'un règne à l'autre, l'instinct était venu. Khosrew, par ses intelligences avec le harem et avec le kiosque, avait d'exactes informations; il avait même repris sur le Divan une influence que la défaveur du maître pouvait seule lui enlever; à mesure que l'état du Sultan empirait, le crédit du ministre renaissait. Ce vieillard, qui avait vu mourir trois sultans, Abd-ul-Hamid, Sélim et Mustapha, était résigné à survivre au quatrième, et sans rivaux à cette heure, il s'appretait à monter au faite du pouvoir ministériel, un pied sur la tombe du père et l'autre sur la première marche du jeune trône du fils.

Néanmoins, les bulletins les plus favorables continuèrent à être envoyés d'heure en heure à la Porte. Un ministre européen, qui voulut s'assurer de ce qu'il y avait de vrai dans les bruits contradictoires dont se repaissait la curiosité publique, se rendit le dimanche matin jusqu'au kiosque de Tchamlidja; là il trouva ce qu'il avait trouvé à la porte au sujet de la guerre et de la paix, l'imposture officielle, déclarant que depuis vendredi la santé de S. M. s'améliorait d'heure en heure. C'était une prudence légitime. En Mahmoud c'était plus qu'un souverain qui s'éteignait, c'était le symbole, le héros d'une révolution; tant que l'on serait persuadé qu'il lui restait un souffle et un regard, le souvenir de son pouvoir redoutable suffirait pour tout contenir; la certitude de sa mort prochaine eût éveillé les espérances des factieux. Entre le soleil levant et le soleil couchant il ne devait pas y avoir d'ombre propice aux complots; aussi le soir du dimanche de nouveaux feux d'artifice firent lire à Constantinople, en brillant caractère, un bulletin favorable à la conservation des jours du souverain qui avait commencé son règne il y avait près de trente-et-une années, et les avait remplies de tant de malheurs, d'audace et de terreur!

Tandis que les feux d'artifice, lancés le dimanche au soir, reluisaient et s'éclipsaient dans l'ombre, pareils aux illusions même dont on éblouissait Constantinople au dessus du lit de mort du souverain, dans un des appartements du kiosque se tenait un conseil extraordinaire,

Cette interprétation favorable au droit d'élection est suivie, nous assure-t-on, par le conseil d'état.

Il a donc paru opportun d'appliquer cette formalité à la section du centre, qui dès le commencement de la période triennale se trouvait privée d'un des membres qu'elle a élus, et dont il eût été injuste de laisser pendant trois ans la représentation incomplète.

Mais de ce que cette faculté n'avait pas été exercée lors des vacances précédentes, on en a tiré la conséquence que la convocation actuelle avait été sollicitée dans un intérêt personnel. De là une sorte de rumeur à laquelle nous sommes loin de nous associer. Nous pensons que l'administration a bien fait d'ouvrir aux électeurs du centre le moyen de remplacer l'honorable M. Wagnien, et qu'une pensée d'intérêt public a seule inspiré cette mesure dont l'opportunité n'est douteuse pour personne.

Conseil municipal de Nevers.

Séance du 5 novembre 1840.

M. le maire préside.

Huit membres sont absents, savoir : MM. Thomas, Jacquinet, Arloing, Delestang et Robin, excusés, et MM. Demoncorps David et Hugon, sans motif d'excuse connue.

La session trimestrielle est déclarée ouverte. On sait que cette session peut durer dix jours, et que pendant sa durée chaque conseiller a l'initiative des propositions qui lui paraissent utiles.

M. Jacquinet est élu secrétaire.

Le conseil appelé à voter sur le choix de l'élève à qui sera octroyée la demi-bourse qui est vacante au collège et pour laquelle un concours a été ouvert, examine d'abord le résultat du concours et les notes relatives à la position des parents. Au second tour de scrutin, une majorité composée de 12 voix décerne la demi-bourse à l'élève Simon, fils d'un ancien militaire.

Il est juste de faire connaître que l'élève Déclat avait obtenu le premier rang au concours; les services du père de son compétiteur ont dû prévaloir sur cette excellente recommandation.

Diverses questions fort délicates, relatives à la répartition des frais de pavage, sont renvoyées à l'examen d'une commission composée de MM. Lemoine, Leblanc-Laborde et Lenoble.

La séance est levée.

M. David nous adresse la lettre suivante :

A monsieur le rédacteur de l'Association.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 courant, vous me noterez sans doute comme absent. J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que ma lettre de convocation m'indiquait trois heures, qu'à cette heure je me suis rendu à la mairie d'où j'ai vu sortir plusieurs conseillers qui m'ont appris que leur lettre les convoquait pour deux heures et que la séance était terminée. Voilà, monsieur le rédacteur, le motif de ma non présence à la réunion du 5. J'ai l'honneur d'être, etc.

DAVID alné.

6 novembre 1840.

Depuis deux jours des ouvriers sont occupés à abaisser le sol de la rue de Bel-Air. Ce travail va nécessiter aussi l'abaissement de la cour de l'Hospice pour que les voitures puissent y pénétrer. Nous n'avons pas appris que le conseil municipal ait été appelé à voter des fonds pour cet objet, et nous espérons bien que la commune n'entrera pas dans des dépenses faites dans un intérêt qui lui est étranger et qui doivent trouver comprises dans l'allocation du Conseil général pour les embellissements de la Préfecture.

Depuis 1825, on n'avait vu la Loire s'élever à la hauteur de la crue qui désola depuis quelques jours les bords de ce fleuve. Pendant deux jours la vallée toute entière a été occupée par les eaux qui avaient fait irruption au-dessus de leurs digues ordinaires et naturelles, et ressemblait à une vaste mer. La lenteur avec laquelle les eaux qui sont en baisse, se retirent, permet d'espérer que les dégâts seront moins grands qu'on avait lieu de le craindre tout d'abord. Toutefois, l'effet immédiat se fera cruellement sentir cet hyver aux riverains malheureux dont les chaumières ont été envahies. La pitié aura, nous le craignons, de grandes misères à soulager.

composé de Khosrew, Halil, Said et des deux chambellans Izzet et Rizza, afin de statuer sur les mesures administratives à prendre aussitôt que Mahmoud aurait expiré. Indépendamment de leurs fonctions ministérielles, Halil et Said y tiennent autorisés par leurs liens de parenté avec la famille impériale. Quand à Khosrew, il s'était préparé les votes auprès de la sultane Validé et du prince héritaire qui habitaient un kiosque à quelque pas de celui du sultan; l'embarras de la position avait fait accueillir, rechercher même son énergie habileté, et, en ce moment, avec le concours de l'affranchi dont sa paternité avait poussé la fortune jusqu'au sein de la maison ottomane, il dominait l'empire abattu dans Mahmoud et revivait dans ce jeune prince.

Dès le 28 juin, le dîvan, sous l'inspiration de Khosrew, avait envoyé au capitaine-pacha l'invitation de ne pas quitter les Dardanelles, et à Hafiz celle de suspendre les hostilités, en les informant l'un et l'autre de la situation désespérée du Sultan. Mahmoud vivait encore et son règne avait fini. Son empire n'était plus que dans son kiosque. Et là aussi son autorité finissait ayant lui. Par un ordre formel, il avait interdit à toute personne étrangère à son service ordinaire l'accès de sa chambre, à moins d'y être expressément appelée. Le monarque n'avait voulu ni être malade ni mourir; comme il avait dissimulé ses souffrances, il prétendait dissimuler son agonie, lente dégradation de son omnipotence, et renonçait à l'adieu de sa cour, à l'adieu même de ses enfants et de sa famille, afin de n'avoir aucun témoin de son abdication devant la mort. Il exprimait volontairement dans la solitude de son orgueil, digne fin de l'une des plus altières personnifications du pouvoir qui aient jamais occupé le trône, héroïsme exemplaire de la majesté souveraine orientale! Pourtant son ordre ne fut pas respecté; Khosrew jugea convenable, avant de prendre aucune décision d'interroger ses volontés suprêmes et pénétra avec Rizza Bey dans son appartement. Au bout de peu d'instants il en sortit convaincu que le sultan n'était plus en état de lui répondre ni même de le reconnaître. A titre de gendre, Halil s'empressa de réclamer la permission de lui baisser les pieds pour la dernière fois; arrivé devant le lit, après s'être annoncé à plusieurs reprises, sans obtenir de réponse, éperdu, il se jeta sur ses pieds qu'il arrosa de larmes, et, ne pouvant plus maîtriser

Nous signalerons particulièrement à la philanthropie les habitants pauvres de Mousse, dont le quartier a été envahi à la suite d'une rupture de la digue de Saint-Eloy, et ceux de Saint-Antoine au-delà du pont de Loire, qui ont été obligés de fuir l'invasion des eaux que le remont de la rivière a fait refluer jusqu'à hauteur d'appui dans leurs demeures.

Theatre de Nevers.

Aujourd'hui dimanche 8 novembre 1840, la première représentation de la *Conspiration des Poudres, ou le Forgeron de St-Patrick*, drame historique nouveau, en deux actes, mêlé de chant. La première représentation de la *jolie Fille du faubourg, ou le Banqueroutier frauduleux*, grand vaudeville nouveau en trois actes. La première représentation de les *Merluçon, ou après deux cents ans*, vaudeville en un acte.

Chambre des Députés.

Séance du 6 novembre. — Présidence de M. NOGARET, doyen d'âge.

A une heure, M. le doyen d'âge monte au fauteuil et procède au tirage au sort des bureaux. Il donne lecture des lettres de MM. Pitot, Darblay, Subervie, Carnot et Chasseloup-Laubat qui s'excusent de ne pouvoir assister aux premières séances. La Chambre se retire dans ses bureaux pour procéder à leur organisation.

Cette opération donne une majorité assez forte au ministère. Les voix ont été réparties dans les proportions suivantes : 209 pour le ministère et 158 pour l'opposition.

A trois heures la séance publique est reprise. Divers rapporteurs se succèdent à la tribune et font admettre sans opposition MM. Mathieu (de la Redoute), Jayr, de Montfaucon, Chazot, Darblay, Gillon, Allard, Moreau (de la Meurthe). L'admission de M. Jolland, député de Savenay a été prononcée après une grave discussion.

La scrutin ouvert pour l'élection du président a été fermé à 4 heures 10 minutes.

M. Sauzet a obtenu 220 voix.

M. Odillon-Barrot 154 voix.

Chambre des Pairs.

La chambre des pairs après avoir entendu le procès-verbal de la séance royale, a procédé à la nomination de ses secrétaires et élu MM. Cafarelli, Gasparin, de Pange et Feutrier. Elle s'est ensuite retirée dans ses bureaux pour procéder à leur organisation, ainsi qu'à la nomination des membres du comité des pétitions et des membres de la commission qui devra préparer un projet d'adresse en réponse au discours du roi.

FAITS DIVERS.

— Une seconde édition des journaux ministériels du soir nous donne les nouvelles que le gouvernement a reçues d'Alexandrie. Il paraît que les manœuvres anglaises ont décidé une insurrection sérieuse dans les montagnes de Syrie, et que l'or des alliés est parvenu à propager d'une manière déplorable la désertion dans les rangs égyptiens. Le représentant, le chef de ces quelques français, qui seuls soutiennent dans l'Orient l'honneur de notre nom national, Soliman Pacha, à la date des dernières nouvelles, était battu et fugitif. Sans artillerie, sans convois avec une division de 1,500 hommes, débris de la garnison de Beyrouth il n'était pas certain qu'il pût rejoindre Ibrahim, réduit lui-même à attendre vers Balbek des renforts qui sont appelés de l'Hedjaz.

— On nous écrit de Berlin :

« Tandis que des lettres de Paris nous annoncent que Louis-Philippe a promis à notre ambassadeur, M. d'Arnim que la paix sera conservée malgré les clameurs des partis, on ne parle chez nous que de la guerre.

— Les correspondances de Toulon et de Marseille sont en retard à cause des inondations; mais nous avons reçu par la voie de Vienne les nouvelles suivantes :

« Constantinople, 14 octobre.

» Le 8 de ce mois est parti le bateau à vapeur russe l'*Etoile-Polaire*, qui jusqu'ici avait été sur la rade de Bujukdere, se rendant en Syrie, afin d'en ramener dans cette capitale les consuls-généraux d'Autriche, de la Grande-Bretagne, de Russie et de Prusse.

» Ces jours derniers, la Porte a envoyé par mer 5,000 soldats et autant de fusils en Syrie. L'ambassadeur d'Angleterre et l'internonce d'Autriche ont mis à la disposition de la Porte la frégate *Talbot* et le brick *Montcauculi* pour le transport des troupes, et ces navires sont partis pour la Syrie.

(Observateur autrichien.)

« Smyrne, 12 octobre.

» La bateau à vapeur de guerre autrichien, *Marianne*, venant de Beyrouth, qu'il a quitté, il y a quatre jours, est entré ce matin dans notre port. Les nouvelles que nous recevons par cette voie sont très-favorables à la cause du Sultan. Ibrahim-Pacha avait abandonné la position qu'il occupait à Djebail, pour se porter en avant, avec 4,000 hommes, sur Bet-el-Dyn; il a été forcé de faire ce mouvement par suite de la défection qui avait eu lieu parmi ses troupes, et parce qu'il était menacé des plus grands périls. Soliman-Pacha se trouvait campé près de Beyrouth. Le nombre de ses troupes était d'environ 3,000 hommes lors du départ de la *Marianne*.

» Ibrahim-Pacha a été forcé à ce mouvement retrograde par suite de la défaite du corps d'Osman-Pacha, qui soutenait son aile gauche.

ses sanglots, il passa brusquement dans une pièce voisine pour y donner un libre cours à sa douleur.

Cette muette agonie laissait au conseil la charge de pourvoir à tout et mit en jeu les intrigues de l'ambition. Mahmoud resta relégué dans son isolement; sa succession était ouverte. Il s'agissait de se disputer les prémices d'un nouveau règne autant que d'en faciliter l'avènement, et de s'assurer de l'héritier du trône aussi bien que de lui assurer son héritage. Alors, sous le kiosque en deuil du sultan aux abois, commença l'assaut des prétentions rivales aux bonnes grâces du futur Sultan. De retour dans la salle du conseil, Halil retraça pathétiquement à son beau-frère Said-Pacha, qui l'avait supplié il y avait quinze mois dans le poste de séraskier, le lamentable spectacle dont il avait encore les yeux humides; il lui fit appréhender l'explosion des complots des partisans de l'ancien régime, et l'engagea à se rendre de suite à Constantinople pour protéger la tranquillité publique par d'urgentes et indispensables précautions. Il était plus certain d'échanger son ministère du commerce contre son ministère de la guerre, objet de ses regrets, s'il en était le titulaire des regards de son nouveau maître. Sur le champ, les craintes de Halil, réelles ou supposées, furent vivement partagées par le conseil et son avis appuya. Mais Said se souciait peu d'être absent d'une première distribution de faveurs et de compromettre par son éloignement des droits compromis par sa médiocrité; peut-être aussi se défiait-il de quelque piège; de son mieux il résista aux invitations que tour à tour chacun lui adressait avec instance. « Sa Hauteur va fermer les yeux; le temps presse, partez. — Les vieux Janissaires sont prêts à remuer, dès que le Sultan ne sera plus; partez. — Le salut de l'Empire est entre vos mains, puisque vous disposez de la force armée; partez donc! »

Pressé, poussé, congédié, Said partit, bon gré mal gré, non sans quelque soupçon de n'aller occuper son ministère que pour en être dépossédé. Que pouvait-il contre la ligue de Khosrew et de Halil? Si, en 1836, Halil avait, en fils ingrat, supplié Khosrew lui-même dans ce poste de séraskier, à cette heure un intérêt commun effaçait entre eux toute inimitié; le ministre intelligent et le gendre incapable du sultan se prélaient mutuellement, l'un son crédit dans

» De toutes les troupes qui se trouvaient sous ses ordres, il n'y a que 4,000 hommes qui soient parvenus à se sauver, et ils se sont dirigés sur Balbeck. C'est le fait d'armes le plus illustre qui ait eu lieu depuis la première insurrection de la Syrie; 800 prisonniers sont déjà arrivés au cap de Dschnieh. Ainsi, tout le nord du Liban, à l'exception de Tripoli, se trouve actuellement entièrement délivré des troupes égyptiennes.

» Emir-Beschir, qui a entamé des négociations depuis quelques jours pour se soumettre, a conclu le 5 octobre une convention avec le séraskier Izzet-Pacha et l'amiral Stopford; le prince des Druses a posé pour condition que ses biens et sa vie fussent en sûreté; par contre, il s'engage à servir fidèlement son souverain et maître, le Sultan Abdul-Medschid.

» Le 8, il devait envoyer deux fils en otage, jusqu'à ce qu'il pût se joindre aux alliés, ce dont il est empêché pour le moment par le voisinage d'Ibrahim-Pacha.

» Après que la convention eut été réglée sous les conditions ci-dessus énoncées, Emir-Beschir reçut en outre la promesse que le gouvernement des montagnes lui serait conservé, s'il voulait servir fidèlement son souverain.

» Il n'est pas inutile de faire observer que ces nouvelles sont de source anglaise et autrichienne, et que les journaux de Smyrne sont entièrement dévoués au sultan. D'ailleurs, le départ de l'emir Beschir pour Malte, après les promesses qui lui ont été faites par Izzet-Pacha et l'amiral Stopford, ferait supposer qu'il ne se croyait pas assez en sûreté dans le pays, et que l'insurrection n'est pas aussi étendue qu'on le dit.

— On dit que M. le Maréchal Soult songe à créer vers les Pyrénées un corps d'observation de 25,000 hommes. On désigne déjà des généraux comme devant avoir des commandements dans cette armée. On cite entre autres le général Schneider.

— Le théâtre anglais, avec une impatience qu'on ne peut s'empêcher de trouver assez avide et même assez cynique, s'est déjà emparé du procès de Mme Lafarge. Tous les événements et même tous les personnages qui ont figuré dans ce procès sont reproduits et représentés avec une liberté qui mériterait le nom de licence.

— On écrit de Berlin, 28 octobre :

« Le départ du lieutenant général de Thiele, commandant militaire en chef des provinces rhénanes, doit être considéré comme le prélude de démonstrations énergiques que la Prusse est décidée à opposer aux armements de la France. De concert avec les autres états de la confédération germanique, la Prusse, la Bavière, le grand-duché de Bade, vont concentrer un corps d'observations sur les frontières du Rhin. Sur tous les autres points du royaume, le gouvernement prend des mesures qui montrent d'une manière non équivoque que l'espérance de conserver la paix est bien peu fondée à ses yeux et que tôt ou tard la collision entre les grandes puissances d'un côté, et la France de l'autre, sera inévitable. Il paraît aussi que notre roi se montre déjà plus sensible aux agaceries de l'empereur Nicolas, et l'on prétend que l'arrivée du chanoine Schindler, président du sénat de la ville de Cracovie, se rattache au projet de la Russie de conférer à la Prusse, en récompense d'autres services, le protectorat de la république cracovienne. On ajoute même que l'empereur Nicolas ne serait pas éloigné de lui céder aussi une partie de la Pologne. Il est difficile de savoir précisément ce qui se passe aujourd'hui entre notre cabinet et la Russie; mais il est positif qu'entre les deux cours, ainsi qu'entre les deux monarchies, il existe une meilleure intelligence qu'il y a un mois. »

— Le jour de la Toussaint un assez grand nombre de couronnes d'immortelles et de fleurs diverses avaient été déposés au pied de la colonne impériale, place Vendôme; hier, dans la soirée, toutes ces marques de reconnaissance et de sympathie ont été enlevées par ordre de l'autorité.

— Outre l'*Astrolabe* et la *Zélee*, il se trouvait à Sainte-Hélène, au commencement d'octobre, la corvette la *Cornaline*, qui ramène en France M. de Saint-Simon, ex-gouverneur de Pondichéry. On croyait que ces trois navires de l'Etat retarderaient leur retour en France pour revenir avec la *Belle-Poule* et la *Favorite*.

— C'est le 23 août, assez tard dans la soirée, que la frégate la *Belle-Poule*, commandée par le prince de Joinville et la corvette la *Favorite*, commandée par le capitaine Charles Guzey, ont mouillé sur la rade de Bahia. Le prince a préféré cette relâche à celle du cap de Bonne-Espérance, avant de toucher à Sainte-Hélène, à cause de la santé des passagers un peu fatigués par le voyage; mais quelques jours de repos ont amené son rétablissement au départ. On croyait parmi les équipages des deux bâtiments, que les officiers et les matelots qui auront fait le voyage seront admis à accompagner jusqu'à Paris le précieux dépôt qu'ils auront ramené dans sa patrie. On disait que le prince en avait fait la demande et on espérait qu'elle ne serait pas refusée.

On sait déjà que plusieurs bâtiments de guerre français sont mouillés à Sainte-Hélène, où ils auront probablement trouvé l'ordre d'attendre M. le prince de Joinville, pour revenir avec lui en France. On cite les corvettes la *Cornaline*, l'*Astrolabe*, la *Zélee*, etc.

— On nous assure que le ministère se montre plein de confiance dans la situation et croit pouvoir compter sur la majorité, d'après les dispositions qui lui ont été manifestées par un grand nombre de députés. Il est à savoir si la couleur des boules sera conforme au langage des conversations dans les salons ministériels. (*Univers.*)

L'importation du *Rachout des Arabes* a donné lieu à des imitations dont il est bon de prémunir nos lecteurs en les avertissant que le *Rachout* est le premier et le seul aliment étranger approuvé par l'académie royale de médecine, seule autorité qui offre garantie et confiance. (Dépôt à Nevers, chez Mme Henriot, directrice des messageries Lafitte.)

l'état, l'autre son crédit au sérail; réunis, ils étaient les arbitres de la régence que la jeunesse du prince devait nécessairement impatrimoniser. A peine furent-ils débarrassés de Said, qu'ils envoyèrent prévenir le sultan Validé et le prince héritaire que Mahmoud n'avait plus que peu d'instants à vivre, et qu'on n'attendait que le moment où il aurait cessé d'exister pour saluer le padischah Abdul-Medjid. C'était là le *muizé* dont ils avaient voulu se réserver le privilège. Ils ajoutèrent à leur message que, vu la gravité de l'occurrence, ils passeraient la nuit dans le voisinage de Tchamildja, afin d'être plus à portée de mettre à exécution les ordres que leur souverain daignerait leur confier. Leur sortie du kiosque impérial fut le dernier honnage au sultan moribond; malgré l'élevation de leur rang, malgré l'impunité de la transgression, ils n'eussent pas été si osés que de camper de nuit sous le toit consacré à sa personne et que d'attenter aux lois de l'étiquette établie, tant il avait su inspirer un respect religieux de tout ce qui touchait à sa dignité!

L'agonie de Mahmoud se prolongea durant la nuit du dimanche au lundi. Incapable de voir, d'entendre et de recevoir aucun secours, il s'éteignit peu à peu dans un assoupissement éternel qui ne lui laissait aucun usage de ses facultés. Le lundi, vers les sept heures du matin, on s'aperçut qu'il était sur le point d'expirer. Aussitôt on avertit le grand-émir, l'aumônier du Padischah; c'était à lui d'accomplir les purifications prescrites avec l'eau sainte du puits de Zemzem, puis miraculeux de la Mecque, et de tourner le corps vers la *mikhrad*, point sacré correspondant à cette première métropole de l'islamisme, cérémonial qui ne prépare point le mourant à franchir le passage d'une vie à l'autre, mais imprime au mort, par une dernière orientation et par une ablation suprême, le signe extérieur de sa profession de foi. Enfin, à sept heures et demie douze minutes, le Sultan Mahmoud expira. C'était le 1er juillet, jour initial du mois où il était né et où il était monté au trône; il allait achever la cinquante-quatrième année de sa vie et la trente-unième de son règne.

(Extrait d'un ouvrage sur la Turquie, par MM. De Cadalvéné et Barrault.)

Annales, Avis divers.

Etude de M^e Col, notaire à Nevers.

A Vendre

POUR CAUSE DE DÉPART, PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE.

En l'étude et par le ministère de M^e COL, notaire à Nevers, le lundi trente novembre mil huit cent quarante, à midi,

UN FONDS

DE

CABINET DE LECTURE,

Situé à Nevers, place St.-Sebastien, parfaitement achalandé et composé des meilleurs auteurs en tous genres.

A ce fonds de cabinet de lecture est attaché un bureau de diligences.

On donnera des facilités pour les paiements.

S'adresser à M^e COL, notaire à Nevers.

A VENDRE

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE,

Dans un chef-lieu de canton du département de la Nièvre. Produit : 5,500 fr. Prix : 47,000 francs, payables, tiers comptant et le reste à des termes avantageux.

S'adresser à monsieur BOURDEAU, négociant, place Saint-Sébastien à Nevers, ou à M^e COQUARD, avoué à Clamecy.

AVIS.

RUE DU COMMERCE, 28.

ROUZIER JEUNE,

COIFFEUR.

Depuis longtemps M. Rouzier jeune, coiffeur à Nevers, pouvait offrir dans son magasin, tout ce que la mode a de meilleur goût. Arrivé tout récemment de Paris, il en a rapporté un choix délicieux d'objets de nouveautés. On trouve chez lui les cravattes les mieux choisies, les cannes les plus élégantes, les instruments de toilette les plus délicats, en un mot, tout ce qu'à Paris même pourrait désirer le fashionable le plus exigeant.

AVIS.

Un ancien professeur désirerait avoir deux jeunes enfants pour leur donner des leçons en commun avec son fils; ils ne devront pas être âgés de plus de dix ans. S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

M. Dieudonné, meunier exploitant le Moulin à vapeur de St-Nicolas à Nevers, voulant se rendre utile au public, dans un moment où les eaux sont très-rare, prévient MM. les propriétaires, fermiers, boulangers et marchands de farine, qu'il se charge de moudre les plus grandes quantités de grains, comme les plus petites fournées; son moulin pouvant écraser jusqu'à 600 doubles décalitres par 24 heures, les personnes éloignées de Nevers pourront amener leurs blés et s'en retourner le même jour avec leurs farines.

M. REGNIER,

A Nevers, (près le Pont-Madame).

Prévient les entrepreneurs et les propriétaires qu'il tient toujours le dépôt du Ciment romain dit Lacordaire de Pouilly, en Auxois, qui est supérieur à tous les ciments découverts jusqu'à ce jour, qu'il vend à un prix très-moderé.

Comme aussi il tient le dépôt des briques réfractaires du Montet.

M. TOLLINI,

TEINTRE ET SCULPTEUR,

Se propose d'ouvrir un cours de Dessin-Linéaire, d'Ornements, de Figure et de Sculpture à l'usage des ouvriers de bâtisse; il apportera les plus grands soins dans les leçons données à ses élèves et il espère en former de bons ouvriers.

Son cours commencera lundi prochain 16 novembre, et sera continué tous les jours, les dimanche et jeudi exceptés, de six à neuf heures du soir, place Guy-Coquille, maison Roumier.

AVIS.

M. Chatel professeur d'Anglais au collège de Nevers, donne des leçons en ville.

A Affermer

Pour entrer en jouissance le 11 novembre prochain.

Le domaine de Craige, situé sur les communes de Magny et Chevenon, contenant en bâtiments d'habitation pour le laboureur et d'exploitation, verger, jardin, chenevière, 50 hectares, 17 ares, 60 centiares de terres labourables, sur la commune de Chevenon. 46 hectares, 51 ares, 41 centiares sur celle de Magny, 18 hectares, 57 ares, 40 centiares de prés et 4 hectares, 45 centiares semés en Luzerne, trèfle, reygras et graine de foin.

On pourra joindre à ce domaine celui de Garreau, situé sur les mêmes communes de Magny et Chevenon, consistant en 25 hectares de terres labourables et 5 hectares de pré, le tout environ.

S'adresser pour les renseignements à M^e Paultre notaire à Nevers.

A VENDRE

Pour 300 fr. moitié comptant, d'ici à la Saint-Martin prochaine.

Un fonds d'instituteur primaire. Situé à la forge d'Imphy, sur le bord de la route.

Ce fonds consiste en trois tables, contenant chacune dix élèves, sept grands bancs, un vaste tableau d'arithmétique, six croix en argent, une vaste enseigne, un poêle en fonte (tout neuf), une belle porte vitrée plusieurs tablettes, un bois de lit (tout neuf).

Le nombre d'élèves l'hiver, est de 45 à 60, l'été de 50 à 40. (Il y a une classe du soir qui commence à 7 heures.)

S'adresser à Nevers, chez M. Lafarge, et à Imphy, chez M. L. Durand, instituteur primaire.

LES COUSINS,

Par CLAUDE TILLIER, Instituteur.

SIX PAMPHETS

Traitant de choses et de personnes

appartenant à l'arrondissement de Clamecy.

4 FRANCS POUR LES SIX,

S'adresser, à M. C. TILLIER, instituteur à Clamecy.

LES NATIONALES,

POÉSIES

PAR CHARLES WOINEZ.

Prix : 1 fr. 50 c.

Paris, rue Lepelletier, 3, au bureau de l'Almanach Populaire.

Service journalier entre Moulins, Nevers et Decize.

Départ

de

MOULINS,

à 6 heures

du matin.

DE DECIZE,

à 5 heures

du matin,



Départ

de NEVERS

pour DECIZE,

à 1 heure

du soir.

Pour

MOULINS,

à 7 heures 1/2

du matin.

Correspondance avec La Charité, Cosne, Briare, Glen, Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Nantes, par les Inexplosibles de la Haute-Loire et de la Loire.

48 heures pour aller de Moulins à Paris.

Correspondance, par diligence, avec Clermont, Lyon, Roanne, Macon, Charolles, Autun, Limoges, Montluçon, Nérès, Bourbon, Vichy.

BUREAUX :

A Moulins, chez M. ANDRAUD, sur le Quai. — A Nevers, chez M. GALLOIS, sur le Quai.

En vente à Paris, rue Lepelletier, N° 3, et dans les Départements, chez les principaux Libraires,

ALMANACH POPULAIRE DE LA FRANCE,

POUR 1841.

Rédigé par MM. Jules Bastide, Armand Marrast, Martin-Maillefer, Dornès et Degouve Denuncques, rédacteur du National; Auguste Portalis, Chassin-Montlaville et Cormenin, députés; Lamennais; Frédéric Degeorge, Haureau et Eude Dugaillon, rédacteurs en chef du Progrès du Pas de Calais, du Courrier de la Sarthe et du Patriote de la Meurthe; Caylus et Latade, anciens élèves de l'Ecole Polytechnique; Michel (de Bourges); Péan, avoué à la cour royale de Paris; Galier Colson, Aristide Guilbert, Mme Clémence Lalire, Edmond Pagnerre, Dsgenettes-Desmadelaines; Altaroche, rédacteur en chef du Charivari; Hippolyte Lucat et Galier Pyat, rédacteurs de la Revue du Progrès; etc.

Un volume petit in-4° de 144 pages, avec de jolies vignettes et une superbe gravure représentant la colonne de juillet.

Prix : 50 centimes l'exemplaire; 5 fr. la douzaine et 35 fr. le cent.

Chocolat Ferron à 2 fr. et 3 fr., légère digestion facile, agréable et utile à la santé, remarquable par sa supériorité et l'économie du prix. Comparez-le et jugez. Dépôt chez M. Faucillon, libraire à Nevers.

HALE DE PARIS. - FARINES, les 159 kil.

Table with 2 columns: Description of flour types and their prices per 159 kg.

Résumé des variations sur les cours du blé aux marchés ci-dessous.

HAUSSE. -- Dreux, Mortagne. BAISSÉ. -- Angoulême, Auxerre, Angers, Altkirch, Barbezieux, Bric-comte-Robert, Châteauroux, Gonesse, Laval, Montdidier, Meaux, Mulhouse, Monthery, Pont-l'Abbé, Rouen, Roye, Senlis, Strasbourg, Tonnerre, Troyes, Verneuil.

Marché de Sceaux du 26 octobre 1840.

Table with 5 columns: Type of animal, quantity, price per unit, and total price.

BOURSE du 6 Novembre.

La rente a ouvert aujourd'hui avec une faible amélioration sur hier. On a fait à Tortoni 77 95, et au parquet 77 90. A l'ouverture, la rente a fléchi sans autre cause connue que le prix élevé auquel la rente était arrivée; elle est retombée à 77 35, et le reste de la bourse s'est passé en variations autour de 77 50. On a fourni au parquet à 77 60. A 4 heures la rente était demandée à 77 80.

Table with 3 columns: Financial instrument, price, and other details.

MARCHÉ DE NEVERS DU 7 NOVEMBRE 1840.

Table with 2 columns: Commodity and its price.

Il a été vendu 24 voitures de foin, 6 voitures de paille glotte, 8 voitures de paille boürree.

FOIRES DE LA NIÈVRE. -- Novembre.

Table with 2 columns: Location and date of the fair.

Etat civil de la ville de Nevers.

Décès du 1 au 7 novembre.

Gimault Etienne, âgé de 2 ans, né à Nevers, décédé rue de la Chaussée.

Delacroix Albertine-Laurentine-Françoise-Joseph, âgée de 35 ans, née à Bapaume (Pas-de-Calais), épouse de M. Louis Robin, décédée rue Fonnorigny.

Collinot François, âgé de 3 mois, né à Nevers, décédé place Manciny.

Bourdereau Marie-Caroline, âgée de 10 jours, exposée, décédée à l'hospice.

Guidon Marie, âgée de 8 jours, exposée, décédée à l'hospice.

Brault Jeanne, âgée de 3 ans, née à Nevers, décédée à l'hospice.

Ducrot Marie, âgée de 60 ans, née à Nevers, épouse de Jean Marceau, décédée rue St. Etienne.

Naissances.

6 enfants légitimes du sexe féminin.

8 id. du sexe masculin.

2 enfant naturel id.

Le Directeur-Gérant, LACOCHE.

Nevers, imprimerie de PINET.

